

L'université de Bordeaux au XX^e siècle

Bernard Lachaise*

Fondée en 1441, l'Université de Bordeaux est une des plus anciennes universités françaises¹. Supprimée, comme les autres universités, en 1793, elle renaît, par étapes, au XIX^e siècle, sous la forme de Facultés, véritablement établies en 1838 pour les Lettres et les Sciences, en 1870 pour le Droit et enfin en 1888 la Médecine et la Pharmacie. Lorsque la loi du 10 juillet 1896 réorganise l'Université de France, Bordeaux retrouve son statut d'Université et commence alors vraiment le XX^e siècle de l'Université. 1968 constitue une rupture par la division progressive en quatre Universités dans la métropole régionale, Bordeaux I (Sciences et technologies), Bordeaux 2 Victor Ségalen (Sciences de la vie, sciences de l'homme, sciences de la terre), Bordeaux 3 Michel de Montaigne (Lettres et Sciences humaines) et Bordeaux IV Montesquieu (Droit, sciences sociales et politiques, sciences économiques et de gestion). Mais, au début du XXI^e siècle, la signature par les présidents des quatre universités, le 8 octobre 2004, de la « charte fondatrice de l'Université de Bordeaux » amorce la « réunification », dans les prochaines années, sous la forme d'un PRES, un « Pôle de recherche et d'enseignement supérieur ». Ainsi prendra fin le XX^e siècle de l'Université qui retrouvera son unité. L'histoire de l'Université de Bordeaux au cours du XX^e siècle est très inégalement et insuffisamment connue². Les lignes qui suivent n'ont pas la prétention de combler les lacunes mais de brosser à grands traits l'évolution d'une des grandes universités françaises au XX^e siècle, en évoquant plus rapidement les caractères communs aux autres universités et en s'attachant à souligner les traits les plus originaux de cette histoire, notamment ses liens anciens et étroits avec l'Outre-Mer, en particulier africain et antillais. Cinq phases, liées aux

* Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

¹ Elle vient au 9^e rang dans la chronologie, après Paris, Montpellier, Toulouse, Orléans, Grenoble, Aix, Poitiers et Caen, *Geschichte der Universität in Europa. Band III. Vom 19. Jahrhundert zum Zweiten Weltkrieg 1800-1945*, C.H.Beck, p.550.

² Trois des quatre Universités ont fait l'objet d'études spécifiques, non exhaustives mais solides : Marc Malherbe, *La Faculté de Droit de Bordeaux (1870-1970)*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1996 ; François Cadilhon, Bernard Lachaise, Jean-Michel Lebigre, *Histoire d'une université bordelaise : Michel de Montaigne, faculté des arts, faculté des lettres, 1441-1999*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1999. La faculté des sciences a été étudiée dans un mémoire de maîtrise inédit : Edith Joseph, *Les joies et les peines d'une faculté de province. La faculté des sciences de Bordeaux sous la Troisième République*, TER d'histoire, sous la direction de Jean-Claude Drouin, Bordeaux, 1993. L'équivalent n'existe pas pour la faculté de médecine et de pharmacie. La seule étude synthétique – mais succincte et ancienne – sur l'Université figure dans Joseph Lajugie (dir.), *Bordeaux au XX^e siècle*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1972.

réformes universitaires d'une part et aux guerres mondiales qui déchirent le siècle d'autre part, peuvent être distinguées : 1896-1918 ou l'affirmation de l'Université parmi les toutes premières en France ; 1918-1939 ou le relatif déclin ; 1939-1945 ou l'Université dans la guerre ; 1945-1968 ou le temps des bouleversements et enfin, depuis 1968, la difficile adaptation aux mutations de l'éducation et du monde.

1896-1918

Bordeaux occupe une place de choix dans le monde universitaire français. La ville dispose d'un pôle complet de quatre facultés, installées au cœur de la ville, dans le quartier de la place Pey-Berland, du nom de l'archevêque de Bordeaux au milieu du XIV^e siècle, véritable « père de l'Université ». Avec quelques milliers d'étudiants - les chiffres oscillent, selon les sources, entre deux et plus de quatre mille... -, l'Université de Bordeaux se situe au quatrième rang des universités françaises et au troisième rang des universités de province par le nombre d'étudiants, derrière Lyon et Toulouse³. Environ 7% de l'ensemble des étudiants français d'avant-guerre et environ 12% des étudiants de province y sont inscrits. Deux facultés dominent par leurs effectifs, celles de Droit et de Médecine, loin devant les Lettres et les Sciences qui n'attirent chacune que quelques centaines d'étudiants. 1 à 2% des étudiants sont des étrangers, rares en Droit et en Sciences, inscrits plutôt en Lettres et en Médecine, les plus nombreux venant de Russie à la veille de la guerre. Les étudiantes sont encore peu nombreuses sauf en Lettres où elles représentent environ un tiers des inscrits. Les premières sont admises à la fin du XIX^e siècle et leur nombre n'augmente vraiment qu'avec la Grande Guerre ce qui ne semble pas encore normal au doyen Radet (Lettres) qui, en 1917, considère « naturel » un retour au foyer à l'issue du conflit : « nos facultés reprendront ainsi peu à peu leur aspect viril d'avant guerre »⁴.

Les enseignants sont essentiellement dispensés par des professeurs, le nombre de chaires ne dépassant pas quatorze en Droit et dix-sept en Lettres. Bordeaux connaît, grâce à certains enseignements, un grand rayonnement scientifique. Ainsi, en Droit, domine le nom de Léon Duguit, professeur de droit constitutionnel et administratif, à l'origine de « l'École de Droit public de Bordeaux » et en Médecine, celui du

³ 2119 étudiants (1900-01) et 2620 (1910-1911), selon Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985 ; 4248 (1905-06) et 3726 (1912-13) selon les rapports du Conseil de l'Université de Bordeaux, cités par Edith Joseph, *op.cit.*, p.124.

⁴ Cité par Elsa Clavel, *La Faculté des Lettres de 1886 à 1940*, TER d'histoire, sous la direction de Jean-Claude Drouin, Bordeaux, 1993.

professeur Bergonié, futur père fondateur de la lutte contre le cancer et du professeur Moure, précurseur en oto-rhino-laryngologie. En Lettres, les professeurs Paris, Cirot et Radet sont à l'origine d'un très solide pôle d'études hispaniques et d'études anciennes, tandis qu'Emile Durkheim pose à Bordeaux, avant son départ pour la Sorbonne, les fondements de la sociologie française. Malgré des effectifs stables avant la guerre et en forte baisse entre 1914-1918, les bâtiments sont déjà considérés comme insuffisants, en Droit en particulier : « la Faculté étouffe dans l'étroit placard dont la façade seule est avenante »⁵.

L'université est étroitement mêlée aux événements du temps. L'affaire Dreyfus divise les professeurs comme les étudiants : l'engagement dreyfusard du doyen de la faculté des Lettres, Stapfer, lui vaut en 1899 une suspension et son retour provoque une manifestation hostile. Les étudiants de l'Action française manifestent, en 1913, contre le pacifisme du professeur d'histoire de la philosophie, Théodore Ruysen. Lors du repli du gouvernement à Bordeaux, en août 1914, au début de la guerre, les locaux universitaires sont réquisitionnés pour accueillir les administrations et notamment le ministère de la Guerre. La marque la plus grave de la guerre, ce sont les victimes qu'elle provoque, chez les étudiants – ainsi, 59 morts en Lettres et 72 en Droit– et chez les enseignants dont cinq ne sont pas revenus du front.

1919-1939

L'entre-deux-guerres ne se caractérise pas par de profonds changements pour l'Université de Bordeaux. Les effectifs augmentent selon le même rythme que les autres universités, c'est-à-dire gagnent un peu moins de 50% d'étudiants et conserve son quatrième rang national. Les étudiants en médecine sont en 1938, les plus nombreux (41%), suivis des juristes (23%), devant les littéraires (22%) et les scientifiques (14%). Les étudiantes sont plus nombreuses, mais restent très largement minoritaires, passant, par exemple, en Droit, de 4,16% à 19,94% des effectifs⁶. Bordeaux s'ouvre de plus en plus à l'Outre-Mer durant cette période. Les étudiants étrangers se multiplient et se diversifient, de moins d'une dizaine avant-guerre à une quarantaine dans l'entre-deux-guerres en Droit, avec un apogée en Lettres en 1931-32 avec 71 étudiants de 21 nationalités différentes. Le nombre de chaires reste cependant très stable, même si les enseignements se diversifient avec,

⁵ Rapport du Conseil de l'Université 1918-1919 cité dans J.Lajugie, *op.cit.*, p.613. 2551 en 1913 (1035 en Médecine-Pharmacie, 875 en Droit, 339 en Sciences, 302 en Lettres) selon l'historique dressé par Yves Lefèvre dans *Annuaire de l'Université de Bordeaux. Livret de l'étudiant 1967-1968*, p.8.

⁶ M.Malherbe, *op.cit.*, p.172, pour les années 1919-20 et 1938-39.

par exemple, en Lettres, avec un enseignement de l'arabe assuré par Michel Feghali qui devient le premier titulaire de la chaire créée en 1936. Une des originalités de Bordeaux tient à ses liens universitaires anciens avec l'Outre-Mer : dès 1915, c'est aux facultés du cours Pasteur qu'est confiée l'organisation du baccalauréat au Maroc. Par la suite, cette mission s'élargit, au Sénégal, dès 1926, puis à l'ensemble de l'Afrique française.

Une des plus grandes nouveautés de l'époque, c'est l'engagement croissant et très fort de l'Université dans les combats politiques du temps. Quelques professeurs participent à la vie politique locale en militant dans des partis politiques : en Médecine, Eugène Leuret est vice-président en 1925 de l'Union populaire républicaine, parti de droite catholique fondé par l'abbé Bergey et Charles Wangermez est proche de La Rocque tandis qu'en Lettres, Max Bonnafous milite au parti socialiste SFIO. Certains siègent au conseil municipal de Bordeaux, comme Henri de la Ville de Mirmont ou Léon Duguit l'avaient fait, avant-guerre : ainsi, les juristes Benzacar et Poplawski sont élus sur la liste du socialiste Marquet en 1925 et 1929. Bonnafous, spécialiste de sociologie politique, devient le proche collaborateur d'Adrien Marquet dont il est chef de cabinet au ministère du Travail, en 1934 avant de se présenter, sous l'étiquette Union socialiste et républicaine, contre Henriot aux législatives de 1936, dans la 4^e circonscription de Bordeaux. D'autres parviennent à accéder au Parlement et même parfois au gouvernement. Ils siègent, à droite, comme le géographe Henri Lorin, élu député de la Gironde sur une liste du Bloc national en 1919 ; au centre droit comme le spécialiste d'oto-rhino-laryngologie Georges Portmann élu sénateur de la Gironde en 1932 ou à gauche, comme le professeur de droit public, Maxence Bibié, élu député républicain-socialiste de Dordogne en 1924 ou Maurice Palmade, professeur de droit civil, élu député radical-socialiste de Charente-Inférieure en 1924 et l'historien de la Révolution, Gaston Martin, élu député radical de Lot-et-Garonne en 1932⁷.

Comme chez les enseignants, les grandes questions politiques autour de l'Action française, du fascisme et du communisme passionnent beaucoup d'étudiants même si seule une minorité d'entre eux s'engage dans le militantisme. La bipolarisation amorcée avant la guerre s'accroît. En 1925, par exemple, la ligue d'action

⁷ Lorin est resté député jusqu'en 1924 puis de 1928 à 1932. Portmann a siégé jusqu'en 1940 et a retrouvé un fauteuil de sénateur de 1955 à 1970. Bibié et Palmade sont réélus jusqu'en 1940. Martin a été battu en 1936. Palmade et Bibié ont siégé dans plusieurs gouvernements, le premier entre 1930 et 1932 et le second entre 1933 et 1938.

universitaire républicaine et socialiste colle des papillons sur les murs de la ville : « Etudiants contre les matraqueurs de Daudet, contre les faux républicains de Millerand. Le Front unique ! »⁸. Aux militants de droite, parmi lesquels figure Maurice Duverger, étudiant en droit, président en 1935-36 des étudiants de l'UPR, le parti de Philippe Henriot, s'opposent les étudiants socialistes comme Robert Escarpit, rédacteur en 1934 du journal *l'Unité socialiste* de Bordeaux⁹. Toutes les manifestations étudiantes de l'entre-deux-guerres ne sont cependant politiques : l'une d'entre elles, tumultueuse, accompagne, le 20 mars 1924, le professeur Bergonié jusqu'à son domicile pour protester contre la sévérité de ses notes au moment des examens !¹⁰

1939-1945

La Seconde Guerre mondiale confronte une nouvelle fois l'Université à la guerre¹¹. La mobilisation atteint étudiants et professeurs : en Lettres, plus d'un tiers des enseignants est concerné et en Médecine, dix-sept enseignants. L'Université doit, comme en 1914, participer à l'accueil du gouvernement français replié sur Bordeaux en juin 1940 : la faculté de Droit accueille les affaires étrangères tandis que celle de Lettres le vice-président du Conseil, Chautemps et des sous-secrétaires d'Etat dont Charles de Gaulle qui ne fait que passer avant de s'envoler pour Londres le 17 juin. Après l'armistice, l'Université de Bordeaux se situe en zone occupée et les conditions de vie ne cessent de s'y dégrader jusqu'en 1944. De nombreux locaux sont réquisitionnés par les Allemands et à partir de 1942-43, les étudiants sont menacés par le STO qui provoque le départ d'au moins 500 étudiants, malgré la mise en œuvre de stratagèmes multiples pour éviter la réquisition. C'est dans ce contexte de guerre que les premières femmes enseignent à l'Université, Simone Quet, en histoire du droit, de façon éphémère en 1940-41 et Marie Desport en latin. Les restrictions alimentaires, le manque de chauffage, le manque de papier rendent de plus en plus difficiles la vie quotidienne de l'Université. Dès novembre 1942, le doyen de la Faculté des Lettres, Emile Delage, déplore la situation : « A mesure que la guerre se

⁸ Archives municipales de Bordeaux (= AMB). 327 I 13 . Rapport du commissaire central Police 1924

⁹ Ces deux noms ont été choisis comme exemples car M.Duverger est devenu plus tard professeur à la faculté de Droit de Bordeaux (1943-1950) et fut le fondateur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux en 1946, un des maîtres de la science politique française ; R.Escarpit a été professeur de littérature comparée à la faculté des Lettres de Bordeaux (1954-1984) et président de l'Université de Bordeaux 3 (1975-1978).

¹⁰ AMB. 327 I 14. Rapport du commissaire central Police 1925.

¹¹ La plupart des informations sur cette période proviennent de Gaëlle Mornet, *Le monde universitaire bordelais pendant la Seconde Guerre mondiale*, TER d'histoire, sous la direction de Bernard Lachaise, Bordeaux, 2000.

prolonge, elle absorbe peu à peu nos ressources et crée une disette générale : vivres, vêtements, moyens de transports, matières premières, objets fabriqués, tout devient rare ou disparaît ».

Le régime de Vichy impose très vite sa marque dans l'Université en révoquant certains enseignants dont Jacques Ellul, chargé de cours en Droit dont le père n'a pas la nationalité française, Henri Daudin, professeur d'histoire de la philosophie car il a milité au PCF jusqu'en 1939, Charles Dartigue-Peyrou, professeur d'histoire du Sud-Ouest et Gaston Martin, professeur d'histoire moderne et contemporaine car ils sont francs-maçons, Joseph Benzacar, professeur d'économie politique ou Robert Weill, maître de conférences en zoologie, en application des lois d'exclusion des Juifs de la fonction publique¹². La politique de Pétain suscite pourtant des adhésions fortes dans l'Université bordelaise. Le doyen de la faculté de Médecine, Pierre Mauriac, se fait le chantre du régime, expliquant ainsi aux étudiants, le 3 novembre 1942, la politique maréchaliste : « le coup de balai donné d'une main ferme à la couche de gravats et de débris, on aura vite fait de retrouver le vrai fond de la France ». Son collègue Darget et un professeur de la faculté des Sciences, Jean Combe d'Alma appartiennent au groupe « Collaboration ». En Droit, le doyen Roger Bonnard et Henri Vizioz s'efforcent de convaincre les étudiants de leur rôle dans la construction du nouveau régime. Les professeurs de Médecine, Wangermez et Aubertin, sont parmi les plus convaincus par la Révolution nationale, le premier chroniqueur du journal du PPF de Doriot. Plusieurs professeurs bordelais exercent des responsabilités à Vichy, comme Portmann, secrétaire général à l'Information (janvier 1941) ou le juriste Vizioz. A Bordeaux, Poplawski, adjoint du maire Marquet, se montre très favorable à la collaboration avec l'Allemagne et Maurice Duverger écrit dans le journal de Marquet, *Le Progrès de Bordeaux*. Ainsi, c'est en Droit et en Médecine que l'adhésion à Vichy est la plus forte même si en Lettres, le maréchalisme n'a pas été absent chez le germaniste Robert Pitrou, les littéraires Albert Cherel et Pierre Flottes, l'historien Jean Maubourguet y compris chez le doyen Delage qui ne manque pas de saluer « le grand chef chargé d'ans et de gloire », « le grand soldat qui s'est levé et a fait retentir la voix de la Patrie »...

Mais la Résistance n'a pas été absente de l'Université bordelaise. En Lettres, le professeur Guillemin s'exile en Suisse, d'autres sont victimes de leur hostilité au

¹² Benzacar est mort en déportation en 1944.

régime, comme les historiens Robert Fawtier, déporté et Gaston Martin, interné. En Médecine, Jean Auriac s'engage très tôt dans la Résistance ce qui lui vaut une arrestation dès 1941 et le conduit au suicide. Des étudiants s'engagent très tôt dans la Résistance, à l'image du Front national des Etudiants organisé en mai 1941 par Claude Meyroune notamment. Plusieurs étudiants sont déportés dont Jacques Gardelles, historien de l'art et certains, comme Laure Gatet, chargée de recherche à la faculté des Sciences, meurent à Auschwitz¹³.

A la Libération, l'Université pleure ses morts : dix-sept étudiants de la faculté des Lettres et onze médecins de la faculté font partie des victimes dont Albert Barraud et Nancel-Penard, fusillé. Les professeurs exclus sont réintégrés. L'épuration est organisée, principalement en Médecine : en sont victimes en Lettres, Maubourguet, Flottes, Larrose ; plusieurs professeurs de médecine sont suspendus de leurs fonctions (Mauriac, Aubertin, Portmann, les deux derniers étant vite réintégrés) et Wangermez est révoqué ; en Droit, grâce peut-être à l'indulgence de Jacques Ellul, membre de la commission d'enquête, seul un enseignant, Bouvier-Ajam, est révoqué¹⁴. La guerre a marqué un temps douloureux pour l'Université qui se tourne cependant très vite vers l'avenir et connaît, en une vingtaine d'années, de profondes mutations.

1945-1968

C'est pour l'Université le temps des bouleversements avec la très forte croissance des effectifs, la féminisation et les déménagements. Au milieu du XXe siècle, l'Université compte environ 8000 étudiants ce qui la situe désormais au 2^e rang, loin derrière Paris (59.000 étudiants). Un rééquilibrage s'est effectué entre les facultés : le Droit est en tête (29%), devant la Médecine (28%), les Lettres (23%) et les Sciences (15%). Au début des années 1960, les effectifs étudiants atteignent environ 13.000 et à la veille de 1968, l'Université accueille 25.000 étudiants dont 8000 en Lettres, les plus nombreux depuis le début de la décennie. La vocation régionale de l'Université : au début des années 1960, les deux tiers des étudiants proviennent d'Aquitaine, principalement de Gironde puis des Landes et Dordogne et à un moindre degré, de Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. En dehors de l'Aquitaine, l'attraction sur les Charentes et l'Outre-Mer est forte, 10% des étudiants

¹³ Le lycée de filles de Périgueux porte son nom.

¹⁴ Bonnard était mort en janvier 1944.

provenant d'Afrique du nord, devant les Antilles et l'Afrique noire¹⁵. Le poids de la Gironde reste dominant : en Lettres, en 1968, près de la moitié des étudiants provient de ce département et plus d'un tiers du « grand Bordeaux »¹⁶. Le nombre d'enseignants connaît « une augmentation spectaculaire », passant de 15 à 268 en Droit, de 42 à 319 en Sciences et de 37 à 178 en Lettres¹⁷. L'exemple des Lettres est significatif des rythmes de croissance et des phases d'accélération : entre 1936 et 1968, le nombre d'enseignants décuple. Le corps professoral est multiplié par trois jusqu'en 1958 et triple encore entre 1959 et 1968 soit en moins d'une décennie. A la veille de 1968, l'accélération se poursuit : entre la rentrée 1964 et celle de 1968, les effectifs globaux connaissent une croissance de 50%. Une des grandes nouveautés, à Bordeaux comme dans les autres Universités, c'est la diversification des statuts et la précarisation d'une partie des personnels. En Lettres, en 1945, la moitié des enseignants sont des professeurs mais à partir des années 1950 et surtout des années 1960, c'est l'explosion des emplois d'assistant (3 en 1946, 27 en 1961, 93 en 1967 soit 43% du total des enseignants, le nombre de professeurs ne dépassant pas 36).

Parmi l'Université, une autre grande nouveauté tient à l'arrivée massive des filles chez les étudiants et une timide progression dans le recrutement des femmes du côté professoral. Si en 1945, les filles sont deux fois moins nombreuses que les garçons, en 1968, la parité est quasiment atteinte. Mais la féminisation est plus rapide en Lettres où les étudiantes représentent 50% du total dès 1939 pour atteindre 66% en 1968 qu'en Droit où, pour la même période, la part des filles passe de moins de 20% à 33% seulement. Il en va de même du côté du corps enseignant. En 1968, le Droit et la Médecine restent les facultés les plus masculines : aucune femme ne dispose d'une chaire en Droit et une seule en Médecine alors que trois professeures enseignent en Sciences et deux en Lettres¹⁸. Partout, les femmes sont

¹⁵ J.Lajugie (dir), *op.cit.*, p.611-612.

¹⁶ Selon l'étude de Danielle Lago, *Le recrutement des étudiants à la Faculté des Lettres de Bordeaux*, TER de géographie, sous la direction de Jean Borde, Bordeaux, 1970.

¹⁷ Selon le professeur Yves Lefèvre dans *Annuaire...Livret de l'étudiant 1967...op.cit.*, p.8.

¹⁸ Gilberte Rougier en biologie appliquée à l'éducation physique et sportive ; en sciences, Yvette Amice (calcul infinitésimal), Melle Faure-Muret (géologie) et Elisabeth Lafitte (physique), Marie Desport (philologie latine) et Marguerite Roques (historienne de l'art du Moyen-Age).

davantage présentes au bas de l'échelle, parmi les assistants, comme Catherine Lalumière en droit public et science politique¹⁹.

Une telle croissance des effectifs rend criante l'insuffisance des locaux, déjà perceptible avant 1939. Le principe d'un transfert *extra muros*, envisagé dès 1949, est accepté au milieu des années 1950 et réalisé dans les années 1960 qui constituent donc le temps des déménagements pour l'Université. La plupart des facultés quittent la ville de Bordeaux pour s'installer sur un vaste « domaine universitaire » de 280 hectares, situé sur les communes de Pessac et Talence. Après les Sciences (1960), le Droit (en 1966-1967) puis les Lettres (entre 1966 et 1971) déménagent sur un nouveau campus - le plus grand de France -, seules la Pharmacie et la Médecine restant à Bordeaux, avec une extension de ses locaux, à l'annexe de Carreire, à l'ouest de la ville. Le changement ne s'effectue pas sans douleur, comme en témoigne l'historien Charles Higounet : « l'université a émigré dans des bâtiments évidemment beaucoup plus adaptés qu'autrefois à ses fonctions...mais situés...loin de l'irradiation culturelle qui émane de la vie urbaine »²⁰. C'est aussi en partie sous l'effet de la croissance que l'Université ouvre des centres annexes extérieurs, à Pau – seconde ville d'Aquitaine -, en Droit (1946), Lettres (1958) et Sciences (1959) mais aussi au Maghreb et en Afrique noire et enfin aux Antilles.

L'après-guerre ne signifie cependant pas seulement bouleversements pour l'Université. La continuité l'emporte dans la vie intellectuelle des facultés, malgré un certain nombre de nouveautés. A titre d'exemples, on peut citer du côté du Droit, la création d'instituts spécialisés, comme l'Institut d'Etudes Politiques (1946) à l'initiative de Maurice Duverger et de l'Institut d'économie régionale du Sud-Ouest (IERSO, 1951) à l'initiative de Joseph Lajugie renforcent le rayonnement de Bordeaux. En Lettres, de nouveaux enseignements apparaissent, comme la langue et la littérature basques à partir de 1948 ou le journalisme et les sciences de l'information, grâce à Robert Escarpit, à compter des années 1960 et des centres de recherche sont créés, parmi lesquels, en histoire-géographie, les centres sur l'occupation du sol (CROS), à l'initiative du médiéviste Charles Higounet, sur

¹⁹ Future députée de la Gironde dans les années 1980, ministre de François Mitterrand et secrétaire générale du Conseil de l'Europe.

²⁰ J.Lajugie (dir), *op.cit.*, p.562.

l'Antiquité, le Centre Pierre Paris, dirigé par Robert Etienne, sur les espaces urbains (CESURB), sur la vigne et le vin (CERVIN) ou sur la géographie tropicale (CEGET). Parmi les continuités figure aussi la participation de l'Université, du côté enseignant comme du côté étudiant, à la vie politique. Quelques enseignants sont d'importants acteurs de la vie politique locale : les meilleurs exemples sont ceux de deux professeurs, proches du député-maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, Georges Portmann, doyen de la faculté de Médecine (1949-1955) qui retrouve son siège de sénateur (1955-1970) et Joseph Lajugie, doyen de la faculté de Droit (1962-1968), adjoint au maire de Bordeaux. Les étudiants, en particulier en Lettres, ne restent pas indifférents aux grandes questions de l'actualité nationale ou internationale du temps, même si seule une petite minorité d'entre eux s'engagent activement. Au début de la Guerre froide et en 1958, les communistes s'opposent aux gaullistes. Comme de Gaulle, Mendès France attire les non marxistes. La guerre d'Algérie voit s'affronter les partisans de l'Algérie française et les étudiants communistes qui combattent contre la torture et l'OAS. Dans les années 1960, l'UEC (Union des étudiants communistes) subit la concurrence du PSU et surtout des mouvements gauchistes, trotskystes et maoïstes. C'est dans ce contexte qu'éclatent les événements de mai 1968 qui constituent, ici comme dans le reste du pays, la plus forte agitation universitaire du siècle²¹. Tout commence le 7 mai, par une première manifestation d'environ 4000 étudiants et le début de l'occupation des facultés. Si, pendant quelques jours, l'agitation sociale prend le dessus, le mouvement étudiant reprend le 25 mai et Bordeaux connaît alors sa « nuit des barricades ». Sans surprise, c'est la faculté des Lettres qui est le pôle majeur de la contestation étudiante. Le mouvement ne présente pas d'unité : face aux gauchistes, majoritaires, l'UEC a du mal à se faire entendre et accuse « les révolutionnaires à la Cohn-Bendit ou à la Geismar...d'entraîner les jeunes dans des aventures et des provocations que de Gaulle mettrait à profit pour recourir à d'autres moyens que la légalité ». Chez les enseignants, les clivages n'en sont pas moins rudes entre ceux qui refusent toute discussion, s'opposent à la « chienlit », ceux qui consentent, par conviction, par prudence ou par démagogie à participer aux échanges houleux avec les étudiants dans les « assemblées générales » et ceux, enfin, qui sont franchement du côté des étudiants. Après l'annonce par de Gaulle, le 29 mai, de prochaines

²¹ L'étude la plus complète sur le sujet est celle de Sylvie Fenouillat, *Les événements de mai-juin 1968 à Bordeaux*, TER d'histoire, sous la direction d'André-Jean Tudesq, Bordeaux, 1986.

élections, le reflux de la contestation commence, malgré la colère du sociologue Jean-Pierre Aribat : « les élections n'ont jamais été le moyen de donner la parole au peuple...le gaullisme s'appuie sur les sentiments les plus bas, à savoir la peur des possédants, le chauvinisme et le racisme ». A l'opposé, pour beaucoup, la lassitude est grande, comme en témoigne un communiqué publié dans *Sud-Ouest* : « il n'est plus question de tolérer qu'une minorité de saboteurs professionnels et de militants de la destruction se livrent dans notre pays à une parodie de révolution culturelle... ». L'occupation des locaux dure jusqu'au 17 juin en Lettres. Certains sortent des événements de mai traumatisés, d'autres ont un sentiment d'échec mais gardent le souvenir d'un « délire verbal créatif » - selon Joëlle Dusseau - et aucun ne peut alors mesurer les changements en profondeur , dans l'Université, dans la société et les mentalités françaises, provoqués par mai 1968²².

Depuis 1968

Le changement le plus immédiat et le plus radical, pour l'Université de Bordeaux, comme pour l'ensemble de l'Université française, c'est l'application de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968, dite « loi Edgar Faure ». C'est une réforme capitale qui est alors mise en place - la plus importante depuis la loi de 1896 – car, malgré le vote d'une nouvelle loi en 1984, elle reste à la base du fonctionnement de l'Université jusqu'à nos jours. La loi réorganise les Universités selon des principes posés en mai, à savoir autonomie, participation et pluridisciplinarité. La loi met fin aux anciennes facultés en créant des UER (Unités d'enseignement et de recherche), devenues en 1984 des UFR. Elle restructure l'Université de Bordeaux qui éclate en quatre Universités, organisées entre 1968 et 1970, celles Bordeaux I regroupant Sciences et Droit, Bordeaux 2 regroupant la Médecine et les sciences sociales, Bordeaux 3 les Lettres et celle de Pau et des Pays de l'Adour, par transformation des instituts universitaires de la ville en Université à part entière. Le seul changement majeur ultérieur est constitué par la création en 1994 d'une quatrième université bordelaise, par scission des ex-facultés de Droit et sciences économiques et IEP. Selon la loi, ces « universités sont des établissements publics à caractère scientifique et culturel, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière ». Elles sont, désormais administrées par des structures élues : des conseils (administration, scientifique,

²² Joëlle Dusseau, étudiante d'histoire en 1968, est devenue plus tard sénatrice de la Gironde et inspectrice générale de l'Education nationale.

études et vie scolaire) dans lesquels siègent des enseignants, des représentants du personnel non enseignant et des étudiants ; un président élu par les conseils et des vice-présidents.

L'organisation des études a fait l'objet depuis 1968 d'un nombre élevé de réformes dont celles du ministre Bayrou - ancien étudiant de l'Université de Bordeaux 3 - dans les années 1990 et du système dit « de Bologne » instituant au début du XXI^e siècle, le LMD (Licence-Master-Doctorat), dans un souci d'harmonisation des études européennes. Ces évolutions ont souvent suscité une contestation et parfois une agitation forte, comme en 2002 face au projet du ministre Luc Ferry. A la fin du XX^e siècle, les universités bordelaises, comme les autres, sont entrées, dans l'ère de la contractualisation, avec l'Etat, sous la forme de contrats quadriennaux, et avec l'Etat et la Région, avec les contrats de Plan Etat-Région (CPER). C'est un tournant important qui oblige à la définition d'objectifs précis et des résultats, grâce à une évaluation, qui conditionnent les moyens financiers des Universités. Il n'en reste pas moins qu'avec la massification croissante des étudiants, au moins jusqu'au début du XXI^e siècle, le financement des Universités reste insuffisant, avec des différences sensibles selon les spécialités, les « littéraires » faisant partie des parents pauvres. Depuis au moins une décennie, une question agite et divise beaucoup les enseignants et les étudiants : faut-il maintenir des universités principalement financées par l'Etat et gérées en interne ou au contraire, accroître l'autonomie des universités et y faire davantage entrer, tant pour le financement que pour la gouvernance, le secteur privé ? Cette question, comme l'éventuelle sélection des étudiants à l'entrée, constituent les grands débats actuels.

Au-delà des changements dans l'organisation et le fonctionnement, les universités ont encore vécu de profondes évolutions chez étudiants comme chez les enseignants et IATOS. Les effectifs en témoignent : entre 1968 et nos jours, le nombre d'étudiants a plus que doublé, passant de 25.000 à 56.000, selon un calendrier irrégulier, soit 14 fois plus qu'un siècle avant ! La hiérarchie entre Universités est bouleversée : Bordeaux 2 Victor Segalen – notamment autour de la Médecine - est en tête avec environ 17.000 inscrits, talonnée de près par Bordeaux 3 (15.000) puis par « Montesquieu », le Droit-Sciences économiques (12.500), juste devant Bordeaux I (11.500). L'exemple de Bordeaux 3 est significatif : stable entre 1969 et 1987 (de 9500 à 10.500), la population étudiante littéraire a connu une très forte croissance entre 1987 et 1995 (de 10.500 à 17000). Des filières classiques

déclinent quantitativement au profit de voies plus nouvelles comme, en Lettres, les Langues étrangères appliquées (LEA), les sciences de l'information et de la communication, les arts plastiques...ou à Bordeaux 2, la sociologie.

Les équipements universitaires mis en place dans les années 1960 se sont vite avérés insuffisants pour faire face aux nouvelles vagues d'étudiants et les universités ont connu des moments un peu difficiles à la fin des années 1980-début des années 1990 avant qu'une politique de construction d'assez grande ampleur ne vienne améliorer durant la dernière décennie les conditions de travail, tout en grignotant chaque année un peu plus les espaces verts du campus. La mise en service du tramway en 2004, tissant un lien nouveau entre Pey-Berland et la Victoire et « Montaigne-Montesquieu » d'un côté et Pellegrin de l'autre, c'est-à-dire entre l'ensemble des universités, constitue un pas supplémentaire vers la renaissance d'une Université de Bordeaux.

Depuis 1968, l'encadrement administratif et enseignant n'a cependant pas suivi la forte croissance des universités, malgré les nouveaux recrutements : ainsi, en Lettres, de 214 enseignants en 1968, on a atteint 360 en 1990, 462 en 1995 et plus de 550 actuellement. Parmi ces enseignants, si le nombre de titulaires s'est fortement accru, la dernière décennie a vu se multiplier des postes d'enseignants aux fonctions provisoires comme les ATER et AMN, aux conditions de travail plus légères mais à durée déterminée, très utilisés pour enseigner dans les 1^{er} cycles, tout comme les PRAG, aux services très lourds, largement recrutés au début des années 1990 pour faire face à un afflux d'étudiants. La féminisation s'est accélérée mais comme l'écrit Jean-Michel Lebigre, à propos du corps enseignant au milieu des années 1990, « l'enseignement supérieur reste aujourd'hui encore souvent un domaine d'hommes et Bordeaux 3 ne fait pas exception ». Si l'élection d'une historienne, Anne-Marie Cocula, à la présidence de l'Université de Bordeaux 3, en 1994, est un bel exemple de promotion des femmes, elle ne doit pas masquer la place réduite occupée par les femmes dans le corps des professeurs d'Université : en Histoire, par exemple, au début du XXI^e siècle, deux femmes seulement sur vingt professeurs...

L'élection de l'ex-présidente de Bordeaux 3, Anne-Marie Cocula, au Conseil régional d'Aquitaine et à la vice-présidence de la Région en charge de l'enseignement en 2004 constitue une nouvelle preuve de l'investissement d'une poignée d'universitaires dans l'action publique locale. Avant elle mais à droite, d'autres

professeurs ont exercé d'importantes responsabilités, à l'image de l'ancien doyen de la faculté des Sciences, Jacques Valade, qui commence en 1970 une carrière politique comme suppléant de Jacques Chaban-Delmas, puis adjoint au maire de Bordeaux, sénateur, ministre et président du Conseil régional ou à un moindre niveau, le juriste Dimitri Lavroff et le professeur de médecine Dominique Ducassou – ancien président de Bordeaux 2 – eux-aussi adjoints à la mairie de Bordeaux, sous Chaban-Delmas ou avec Alain Juppé.

Il semble utile de terminer – dans un ouvrage qui se veut un hommage aux relations entre Bordeaux et Hambourg - par un fait majeur, aboutissement de l'évolution d'un siècle, soit la mondialisation de l'Université de Bordeaux, en développant, une fois encore, l'exemple le mieux connu, celui des Lettres. En ce début de XXI^e siècle, l'ouverture internationale des universités bordelaises paraît inégale²³. Elle est forte en matière de mobilité étudiante et notamment pour la mobilité hors Erasmus où Bordeaux se situe au 2^e ou 3^e rang national (sauf Bordeaux 2). Au contraire, à l'heure de l'Europe, force est de constater le faible poids de l'Union européenne dans la mobilité, faiblesse due notamment à la forte présence à Bordeaux d'étudiants du Maghreb et d'Afrique noire, conformément à des liens historiques anciens entre Bordeaux et l'Outre-Mer. Bordeaux a contribué à former, depuis la guerre, de nombreuses élites politiques et administratives africaines dont le plus illustre est le roi Hassan II du Maroc, ancien étudiant de la faculté de Droit. Au début du XXI^e siècle, Bordeaux 1 a 136 accords de coopération avec des universités à travers le monde, Bordeaux 2 140 universités partenaires dans le monde et Bordeaux 4, 164 accords de coopération internationale. Bordeaux 3 a diversifié et élargi ses relations. Aux accords anciens avec Hambourg (1957), la Californie (1962), elle a ajouté Santiago de Cuba (1978) ; Montréal (1990) et Gênes (1990). Elle ne compte pas moins de 102 universités partenaires dans le cadre d'accords SOCRATES ; 69 conventions internationales multilatérales ou bilatérales renouvelées récemment parmi les 115 accords passés et des accords SOCRATES passés avec 102 universités dans 19 pays²⁴. Une illustration très concrète de la mondialisation est

²³ Les informations qui suivent concernant la position de Bordeaux sont issues de l'enquête publiée dans le magazine *Vie universitaire*, N°59 (mars 2003) qui passait les universités au scanner concernant l'ouverture internationale à partir de cinq indicateurs (mobilité étudiante Erasmus (2000-01), mobilité étudiante hors Erasmus (2000-01), recrutement dans l' Union européenne (1999), recrutement international en 3^e cycle (1999) et doubles diplômes.

²⁴ Ces chiffres sont ceux fournis par l'Université lors du contrat quadriennal 2003-2006. Ils ne permettent pas d'apprécier le réel dynamisme de ces accords.

fournie par l'origine des étudiants étrangers fréquentant les « facultés » de Lettres et de Sciences humaines de Bordeaux : venus d'une dizaine de pays en 1914, de 47 Etats au milieu des années 1970, ils viennent de presque 100 à la fin du siècle. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait principalement de Britanniques, d'Américains et d'Espagnols et pour les Français d'Outre-Mer de Marocains, d'Antillais et d'Africains de l'AOF. Vers 1976-77, les Américains et les Marocains sont largement en tête, suivis, à part à peu près égale, des Espagnols, des Tunisiens, des Britanniques, des Allemands et des Japonais. Les liens avec l'Afrique restent très forts : qu'ils viennent du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, les étudiants africains fournissent les plus gros contingents d'étudiants étrangers. La dernière décennie du siècle voit une croissance modeste mais réelle des effectifs issus de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS et des Asiatiques. Cette évolution est étroitement liée à l'histoire du siècle, avec les guerres, les fascismes, le communisme et le postcommunisme et l'intégration européenne.

En un siècle, l'Université de Bordeaux a connu de profonds changements, dans tous les domaines, comme les autres « vieilles » universités françaises. Parmi les plus marquants – sans être originaux – figurent le déplacement géographique du cœur de la ville de Bordeaux à la banlieue et l'éclatement en quatre universités, sans compter la rupture avec Pau et la mise en place d'antennes universitaires à Périgueux et à Agen. Le tramway, au point de vue matériel, et la création d'un PRES, en terme de gouvernance et de finances, suffiront-ils pour redonner plus d'unité à l'université bordelaise ? Seul l'avenir le dira. L'enjeu, dans un monde où la concurrence internationale est forte, est considérable car il s'agit de savoir si Bordeaux peut être reconnue à l'échelle internationale ce qui confirmerait son ouverture ancienne au monde. Si elle doit conserver sa vocation africaine, l'Université ne doit pas moins développer sa place dans l'Union européenne – encore insuffisante – et ne pas négliger l'ouverture vers les pôles dynamiques que sont les grandes puissances asiatiques.